



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA  
257-1, rue de Mgr-Courchesne  
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997  
Télécopieur : (819) 519-5367

[www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca](http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca)

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

## AVIS PUBLIC

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le directeur général et soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska que lors de sa séance régulière du 15 mai 2019, le Conseil des maires de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska a adopté le **règlement 2019-06** déterminant les modalités de publications des avis publics de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la MRC au [www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca](http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca)

DONNÉ À NICOLET, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019.

Michel Côté, Ph. D.  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier